

MARC BLANCHARD VIRUS DOCTEUR

Pensee a reflechir sur le green et l'informatique...

Aller, je vais faire mon ecologiste ;-)

Je ne sais pas vous, mais beaucoup de mails que je recois ont de petites notations interessantes apres la signature de mes correspondants :

Ne gaspillons pas! N'imprimez ce mail que si nécessaire....

Oui, ok, alors je me suis amuse a faire un petit calcul dont le sujet est :

Entre un emetteur d'un email et le receveur, le mail passe environ sur 7 ordinateurs (incluant les machines des internautes, serveurs mails, dns, etc) Chaque ordinateur consomme en moyenne 500watts, et ce n'est qu'une moyenne.

J'ai pris des donnees de fabrication de l'electricite d'une petite centrale nucleaire, qui a elles toutes en France, representent quand meme 80% de notre consommation.

Ensuite, entre les joules, les volts, les intensites, les watts, etc, j'ai reussi a atteindre les resultats suivants :

A CHAQUE MAIL QUE NOUS ENVOYONS, 0.0021 NANO GRAMME D'URANIUM EST UTILISE.

Etant donne qu'on ne sait pas quoi faire de nos dechets, alors qu'un arbre peut etre plante, replante, pensez vous qu'on dit revenir au papier, sachant qu'il est recycle ou envoyer un email qui pollue franchement beaucoup plus???

A mediter....

Commentaires

2009-11-15 08:56:33 - Hervé

Bonjour,

Ceci n'est plus vrai si on utilise la virtualisation.

2009-11-15 11:11:35 - Aratta - jade.lemaitre@gmail.com - <http://paris.aratta.fr>

Je prêche pour ma paroisse ;)

Un nanogramme, c'est infime. Je ne sais pas comment tu as fait ce calcul (il m'intéresserai d'ailleurs beaucoup), mais par rapport au poids d'une feuille de papier en elle même, c'est risible (je compare juste le poids).

Certes un arbre peut être planté, replanté, re-replanté et ainsi de suite, mais il se passe un bon nombre d'années avant que cet arbre puisse donner à nouveau de la pâte à papier.

Et ce que tu ne prends pas en compte dans ton calcul, c'est la filière de fabrication du papier en elle même, qui, crois-en une étudiante en Techniques de Production, est infiniment plus polluante (merci les produits chimiques qui permettent de sortir un beau papier tout blanc, mais bien sûr n'oublions pas de remercier les énormes machines consommant bien plus que 0,0021 nanogrammes d'uranium par feuille de papier émise) que l'émission d'un mail.

Tu as certes une bonne réflexion, il est important de réfléchir sur nos impacts environnementaux, mais pour moi elle était incomplète ;)

2009-11-16 22:55:25 - Marc Blanchard [Virus Docteur] - marc.blanchard@viruslab.ath.cx

Bonjour Aratta, C'est intéressant, mais les produits chimiques peuvent être convertis, avec un peu de recherches, par des produits naturels, il suffit d'y mettre un peu du sien. Comme disait Charles de Gaulle : Des chercheurs qui cherchent, on en trouve, des chercheurs qui trouvent, on en cherche :-). Mais la problématique avec les déchets nucléaires, ils s'accumulent et on ne sait pas quoi en faire. La preuve, ils sont en train de créer la plus grosse poubelle du siècle à 500 mètres de profondeurs, qui théoriquement est capable de tenir plus 5000 ans, mais ils ne savent pas leurs réactions en cas de tremblement de terre... on a de bonnes idées pour des matières qu'on ne sait pas contrôler. C'était juste une réflexion intellectuellement intéressante, et a permis à mon garçon de le sensibiliser sur ce qui est l'énergie de demain et le traitement des consommations/déchets... bref l'idée du weekend... on s'amuse à la maison...

2009-12-10 19:30:06 - Dr.pepper - christopheraterson@skynet.be

Bonsoir,

je suis parfaitement d'accord avec vous !

C'est vraiment pitoyable, surtout que la représentante des centrale nucléaire en France ce cache pas de dire, que 100% de ces énergies est réutiliser.. d'ailleurs pour rien vous cacher d'après un documentaire sur Art.

Les déchets expédier avant dans la mer (l'est toujours, mais moins), sont expédier en Russie via les transports ferroviaire.. vraiment un beau bordel !

Copyright : Blanchard [Virus Docteur] Marc - 2009-11-15 02:35:51
Creative Commons Deed

Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.5

Vous êtes libres :

- * de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

Selon les conditions suivantes :

Paternité. Vous devez citer le nom de l'auteur original.

Pas d'Utilisation Commerciale. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Pas de Modification. Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

* A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création.

* Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage privé du copiste, courtes citations, parodie...)

Ceci est le Résumé Explicatif du Code Juridique (la version intégrale du contrat).

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/>